



# La gazette

## DE VERT-EN-DROUAIS

La lettre d'information de votre village

### AGENDA

#### MERCREDI 31 DÉCEMBRE ASAC

Réveillon de la St Sylvestre au Foyer rural

### Soirée Réveillon 31 Décembre 2014

à partir de 19 h 30

Animé par  
**David JAMET**

Notre Traiteur  
**A & P DELMOTTE**

Apéritif Cocktail  
Assortiment Amuse-Bouche

Foie gras nature  
Et son Chutney

Cassolette de St Jacques Aux Morilles  
Sorbet de Pomme au Calva et sa Julienne  
de Pommes

Filet de Boeuf aux morilles  
Gratin Dauphinois Brochette de Légumes

Assortiment de fromages et Salade

Dessert Provençal  
Café

Vins Blanc - Rouge Eau B / 4  
Coupe de Pétillant

Cotillons

Soupe à l'oignon  
à 04h00

**Foyer rural de Vert en Drouais**

Adulte Adhérent 75 € Non Adhérent 85 €

Menu Enfant : 15 €



Inscription jusqu'au 24 décembre  
02 37 82 93 39 - 02 37 82 93 74 - 06 76 38 27 48

#### JEUDI 8 JANVIER 2015 ZENAINÉS

Reprise des activités du club des zenainés - Repas au restaurant habituel et après-midi jeux

#### JEUDI 8 JANVIER 2015

Cérémonie des vœux du maire aux habitants à 18h30 au foyer rural

#### JEUDI 29 JANVIER 2015 ZENAINÉS

Galette des Rois avec animation musicale

#### MARDI 3 FÉVRIER 2015 ZENAINÉS

Assemblée Générale

#### DIMANCHE 15 MARS 2015 ASAC

Rando-repas

### LE MOT DU MAIRE

Cette rentrée 2014 a tout d'abord été marquée par la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires. Puis, notre fête communale s'est déroulée pour la première fois sur deux jours, les 13 et 14 septembre. La bonne humeur, la convivialité et le soleil ont permis à tous les habitants de passer un agréable moment. Je tiens encore une fois à remercier tous les bénévoles, sans qui notre fête ne pourrait exister. Quelques mots sur nos travaux d'assainissement qui progressent et qui doivent s'achever plus tôt que prévu. Nous devons encore faire preuve d'un peu de patience.

Enfin, permettez moi de vous souhaiter à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2015.



Mairie de Vert en Drouais  
37 rue Charles Waddington  
28500 VERT EN DROUAIS

Tel. 02 37 82 91 01 - Fax : 02 37 82 83 75  
mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr



Commune membre de l'Agglo du Pays de Dreux.

# RETOUR SUR...

## RENTRÉE SCOLAIRE

Le 2 septembre, 122 élèves ont repris le chemin de l'école avec de nouveaux rythmes scolaires puisqu'ils ont classe dorénavant le mercredi matin et des TAP (Temps d'Accueil Périscolaire) sont organisés les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30. Les enfants peuvent découvrir différentes activités telles que l'anglais, le théâtre, le foot, le basket, le hand, la lecture, les jeux de société, la musique, la broderie ou encore l'informatique.

Un 1er bilan a été réalisé en octobre avec les différents intervenants, les élus et les parents. D'une manière générale, tout se passe bien même si on constate une certaine fatigue chez les enfants et notamment chez les plus petits.



# FÊTE COMMUNALE

La fête communale a eu lieu cette année sur 2 jours, les 13 et 14 septembre.

## COURSE

95 coureurs adultes et 20 enfants



### 7.5kms

- |   |                 |           |
|---|-----------------|-----------|
| 1 | Normand Kevin   | DAC       |
| 2 | Urie Ruddy      | Brezolles |
| 3 | Marechal Franck | DAC       |

### 15 kms

- |   |                    |           |
|---|--------------------|-----------|
| 1 | Bregeon Flavien    | Dreux aca |
| 2 | Elkanoussi Mohamed | Dreux aca |
| 3 | Becque Georges     | Ouerre    |

## SPONSORS ET PARTENAIRES

Nous remercions tous nos généreux sponsors pour les lots offerts aux coureurs ainsi que nos partenaires pour la qualité de leurs prestations.

Nos sponsors :

BERTRANSPEED - Chérisy

TP BOSSET - Le Luat-sur-Vert

Mr et Mme CHENUT - Le Plessis-sur-Vert

Agence COM&LO - Dreux

CONSEIL GENERAL - Monsieur Lemare

Restaurant DA VINCI - Le Plessis-sur-Vert

DREUX ACCESSOIRES

Garage PITOT - Chaudon

LECLERC - Dreux

QUEMAT - Chérisy

SOS JARDIN - Le Luat-sur-Vert

STAG - Vert-en-Drouais

Vincent du P'tit Bar pour le couscous géant,

Sébastien de Dreams Evènements pour

l'animation

Frank et Odile du Groupe FMA pour leur

magnifique feu d'artifice



## COUREUR EN ARMURE

Philippe Jorge a parcouru les 7,5kms des foulées de Vert-en-Drouais en 1h14 vêtu d'une armure de 27kg. Membre de l'association «Cheval Vie» qui favorise l'insertion des personnes handicapées à travers le cheval, il a voulu symboliser, par son effort, les difficultés rencontrées au quotidien par les personnes handicapées. C'est accompagné de quelques coureurs et avec les encouragements du public, qu'il a réussi son exploit. BRAVO !



## FEU D'ARTIFICE

Magnifique feu d'artifice tout en musique. Cette année était un peu particulière puisque les artifices de l'an dernier (annulés en raison de la météo) sont venus compléter ceux de cette année pour le plus grand bonheur de tous.



## COUSCOUS GÉANT

180 convives ont dégusté le couscous préparé par le P'tit bar de St Rémy. Un grand succès pour une «première» puisque nous avons été contraints de refuser des inscriptions.



## FOIRE À TOUT

640 mètres linéaires de foire à tout, plus d'une centaine d'exposants : un record pour Vert-en-Drouais. Nous avons aussi été contraints de refuser des exposants malgré toutes les foires à tout organisées dans la région.

## JEUX INTER-HAMEAUX

Une reprise, les jeux inter-hameaux (fatal balayette, les joutes, la pomme, des quiz...) ont opposé les habitants de nos 3 hameaux dans la bonne humeur et avec fair-play mais avec un même objectif : remporter la priorité du terrain de pétanque ! Le Plessis-sur-Vert a gagné...



## ANIMATIONS

Structures gonflables, taureau machine, manèges, barbecue et crêpes. Il y en avait pour tous, petits et grands !



## BÉNÉVOLES

Ils sont une centaine et sans leur aide, il n'y aurait pas de fête. MERCI !!!



RENDEZ-VOUS L'AN PROCHAIN : LES 12 ET 13 SEPTEMBRE 2015

## DISTRIBUTION DES BÉNÉFICES

Le 3 octobre, les bénéfices de la fête communale ont été remis aux différentes associations de la commune par les membres de la Commission des Fêtes présidée par Béatrice Quéru. Un pot et un buffet préparés par les élus étaient offerts aux bénévoles.



## RÉUNION DES HABITANTS DE LA RUE DE MARSALIN

Madame Delaplace, entourée d'élus, a réuni le 30 octobre tous les habitants de la rue de Marsalin afin de réfléchir à des solutions de sécurisation. En effet, certains riverains se plaignent du nombre croissant de véhicules qui empruntent cette route et qui rend difficile les traversées des piétons et les sorties de véhicules. Après un débat particulièrement constructif, la solution d'un passage protégé pour piéton, associée à l'installation de panneaux de limitation de vitesse à 30km/h, sera proposée au Conseil Général puisque la rue de Marsalin est une route départementale.

Une réunion sur place a été organisée le 20 novembre avec le Conseil Général, les élus et les riverains. La pose de deux panneaux de limitation de vitesse à 30km/h a été retenue, en revanche, il ne sera pas possible de réaliser un passage protégé pour piéton en raison de la proximité du virage.



## COMMÉMORATIONS DE L'ARMISTICE DE 1918

Le 11 Novembre 1918, toutes les cloches de France ont sonné à 11h, pour marquer la signature de l'armistice mettant fin au conflit qui durait depuis 4 ans avec l'Allemagne et qui avait entraîné de nombreuses nations. Toutes les familles furent touchées par ce conflit, directement ou indirectement, par la mort d'un fils, d'un frère, d'un père, d'un oncle, d'un ami ainsi que les populations civiles vivant sur les territoires de champs de bataille demeurés tristement célèbres comme Verdun ou la Somme. Madame le Maire, entourée de l'Amicale des Anciens Combattants et Victimes de Vert-en-Drouais, d'enfants scolarisés dans notre commune et d'habitants ont rendu hommage aux Poilus qui se sont sacrifiés avec courage et abnégation, en fleurissant les tombes des soldats et le monument aux morts.



## CONCERT À ÉGLISE

Dimanche 28 septembre à l'église Saint-Pierre de Vert-en-Drouais, était organisé un CONCERT CHANT CHORALE : Gabriel FAURE...La naissance de Vénus.

Sous la direction magistrale de Madame Anne Chew-Gadioux, accompagnée de Florence Allano au piano, le Chœur de chambre mixte d'Avimare et l'ensemble vocal féminin Sérefina ont enchanté le public.

Le talent des solistes a fait vibrer l'église, très belles voix puissantes et enchanteresses.

Le public a apprécié et remercié par des applaudissements soutenus et des rappels mérités.

À l'issue du concert, des rafraîchissements offerts par la commune attendaient nos artistes.



## CONSEIL D'ÉCOLE DU 4 NOVEMBRE

Le conseil d'école est composé des enseignants, des représentants des parents d'élèves et des élus de la commission scolaire. Il se réunit une fois par trimestre et aborde divers sujets tels que le fonctionnement de l'école (règlement, travaux...), et remonte les informations reçues concernant la cantine, les TAP et la garderie (compétence de la commune).. Ce premier conseil de l'année a permis de valider le règlement de l'école, de faire le point sur les effectifs, les nouveaux rythmes scolaires, le budget de l'école et de la coopérative et enfin de répondre aux questions diverses de tous les participants.

Liste des parents d'élèves élus :

Titulaires

Melle Houël Nathalie, Mme Houël Vanessa, Mme Espérou du Tremblay Sophie, Mme Ferreira Charline et Mme Ligot Fabienne.

Suppléantes

Mme Marneur Séverine, Mme Grimoin Christelle et Mme Bigot Adeline

## SPECTACLE SCÈNES EURÉLIENNES

Samedi 15 novembre, les Scènes euréliennes nous ont offert un très beau spectacle musical pour jeune public : « Comment attraper une étoile ? » joué par la Compagnie Les Têtes de Piaf. Les poussettes étaient de sortie au foyer rural ! Petits et grands ont d'abord écouté très attentivement le récit d'un petit garçon, d'une mouette et d'un arbre avant de chanter tous ensemble au son des percussions. Un vrai moment de bonheur... Pour l'occasion, Madame Léost avait préparé de savoureuses crêpes que chacun s'est fait un plaisir de déguster !



## LE S.I.V.O.M. de la région de Vert-en-Drouais.

Association des communes d'Allainville, Boissy-en-Drouais, Louvilliers-en-Drouais et Vert-en-Drouais pour la distribution de l'eau.

Ce regroupement de communes est né le 19 août 1991 pour pallier les difficultés grandissantes des fournitures d'eau potable en quantité suffisante, de la part de la commune voisine de St-Rémy-sur-Avre.

L'aide financière du Conseil Général pour cette création fut, à l'époque, très appréciée.

La création de ce syndicat anticipait les lois sur l'eau de 1992, qui ont rendu l'accès obligatoire à l'eau potable à tous nos concitoyens, mais ont aussi posé le principe du financement par l'usager !

A ce jour, le S.I.V.O.M. ne gère que la distribution de l'eau aux usagers. La production (pompages ou puits d'alimentation) est de la compétence de l'Agglo du Pays de Dreux avec une D.S.P (délégation du service public) à la Lyonnaise des Eaux.

Cette année, suite à un regroupement de commandes avec d'autres distributeurs de l'Agglo, une

mission de recherche de fuites sur les réseaux a été pratiquée sur les communes de notre syndicat.

Le résultat de ces recherches de fuites (« existantes ») nous a été communiqué fin juin 2014. Dès lors, il est beaucoup plus aisé de pouvoir y remédier aux lieux déterminés. La quantité d'eau produite est d'environ 100 000 mètres cubes par an aux puits de la prairie des guerres ; la distribution, donc l'eau facturée aux abonnés est d'environ 70 000 mètres cubes par an. Le manque à gagner est de 30 000 mètres cubes...

Le rendement du réseau est de 70%... ce qui, par rapport à la moyenne nationale, est correct. (Sachez que certaines communes ont des rendements inférieurs à 50% à l'heure actuelle).

Un rappel important : Pensez à vérifier régulièrement votre compteur. Vous participerez ainsi, activement, aux recherches de fuites d'eau potable.

Grâce à ces recherches de fuites, nous augmenterons ce pourcentage. Il n'est pas illusoire de tendre à atteindre des rendements dépassant les 90%. Cela paraît tout de même important dans la mesure où



c'est de l'eau « potable » que nous perdons lors de ce transport ! Plus, bien évidemment, une économie financière non négligeable, dans la mesure où ces finances récupérées permettront aussi de continuer les programmes de rénovation de nos conduites en minimisant les impacts sur les factures des usagers !

*S.I.V.O.M. de Vert-en-Drouais, siège en mairie.*

*Président : Gérard Gautier, maire de Louvilliers-en-Drouais.*

*Vice-président: Dominique Léost, maire adjoint de Vert-en-Drouais.*

## Produits phytosanitaires : utilisation - déchets...

*Collectivités et particuliers : une loi 100% écolo pour aller vers le 0% phyto*

*Loi n° 2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national*

*Texte du 06/02/2014, paru au Journal Officiel le 08/02/2014.*

Elle répond au constat alarmant de l'Institut de Veille Sanitaire, qui a révélé que les Français étaient aujourd'hui « plus exposés que les Allemands ou les Canadiens aux produits phytosanitaires ».

« Grâce à la loi votée, les collectivités devront dès le 1er janvier 2020 abandonner l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces verts, forêts et promenades.

Deux ans plus tard, il sera impossible de mettre sur le marché des produits phytosanitaires pour les particuliers ».

Ces délais permettront à chacun de trouver dans un temps raisonnable des solutions alternatives aux produits phytosanitaires.

Si la tendance est à la baisse, 3600 tonnes de pesticides sont encore commercialisées chaque année en France auprès de 17 millions de jardiniers amateurs. Un chiffre à priori étonnant puisque la nocivité des produits phytosanitaires à usage agricole et collectif semble acquise auprès du grand public. Risque de cancer, lien possible avec le développement des maladies de Parkinson et d'Alzheimer, affaiblissement voire

destruction des abeilles, pollutions avérées des eaux de surface et des nappes phréatiques : les risques relatifs au suremploi de ces produits chimiques font souvent la une de l'actualité.

Mais le manque d'information des consommateurs, voire des vendeurs de la plupart des jardinerie, favorise la diffusion de ces produits chimiques dont les principes actifs sont souvent les mêmes que ceux employés à titre professionnel. Pourtant les solutions alternatives aux pesticides, mais pas au plaisir de jardiner, existent. Exemples d'alternatives aux pesticides et produits chimiques :

- Désherbage mécanique, thermique, manuel.
- Privilégier le paillage et opter pour des plantes couvre-sol. En occultant la lumière, elles ne laisseront pas germer les graines des plantes spontanées présentes dans le sol.

- Lutte biologique, piégeage, recours aux préparations d'origine naturelle classées dans la catégorie des préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP).

Sites : - [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr) / [www.cap66.net](http://www.cap66.net) / [www.adalia.be](http://www.adalia.be)

Concrètement sur notre commune, les employés ont suivi la formation « certi-phyto » ce qui permet de manipuler ces produits en toute sécurité. Sur les espaces publics sont utilisés des produits « eco-vert » hors classification toxicologique, de manière à préserver notre environnement.

## BRÈVES

### Bobologie\* ou urgences ?

Votre médecin est absent ou il ne peut pas vous recevoir, vous avez la possibilité de vous rendre à l'Hôpital de Dreux pour une « Consultation sans RDV de médecine générale ».

Vous allez au Service des Urgences, vous donnez la ou les raisons de votre venue et vous serez redirigé vers le Service : **Consultation de médecine Générale.**

Service ouvert en semaine de 17h à 23h, le samedi de 14h à 23h et les dimanches et jours fériés de 11h à 18h.

**Une consultation identique à celle que vous pouvez avoir chez votre médecin traitant.**

\* La bobologie, dans le langage médical, regroupe les pathologies qui n'ont aucun caractère d'urgence.

### Opération Foyers Témoins

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets, l'Agglo du Pays de Dreux lance l'**opération Foyers Témoins**. Elle propose aux habitants de participer à une expérience pour réduire au quotidien leurs déchets et agir pour l'environnement grâce à des gestes simples, tels que le compostage, l'adoption de poules ou encore le changement de modes de consommation.

Vous êtes intéressés ? Vous avez jusqu'au 11 janvier 2015 pour vous inscrire. Renseignements sur :

[www.nospoubellesauregime.com](http://www.nospoubellesauregime.com)

### Avis de vigilance

Nous arrivons en fin d'année, et, comme tous les ans, facteur, éboueurs, pompiers passent chez vous pour la vente de leurs calendriers. Il se peut que d'autres personnes démarchent à domicile en se faisant passer pour ce qu'elles ne sont pas.

### RAPPEL : carrefour RN12 fermé

Nous vous rappelons que le carrefour de la Détourbe (au Plessis, Restaurant Da Vinci) vient d'être fermé. Il n'est plus possible de traverser la RN12 pour aller en direction de Dreux.

### Nouveaux habitants

La municipalité recense les nouveaux habitants arrivés dans notre commune depuis le 1er janvier 2014. Merci de vous faire connaître en mairie ou par mail à [mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr](mailto:mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr)

## ÉTAT CIVIL

### Décès

15/11/2014	MADAMOURE-LEMOINE Monique Marie-Louise
16/11/2014	GIRARD Louis Jacques
06/12/2014	ESVAN Christian Paul Maurice

## CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Chaque 3ème samedi du mois, en mairie, des membres du CCAS vous reçoivent pour vous aider dans des démarches administratives ou pour vous renseigner sur les différents organismes auxquels vous pouvez vous adresser (Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Général, etc...). Le CCAS peut aussi être sollicité pour une aide financière, sur un projet défini, après étude de vos ressources et de votre situation. Les entretiens sont confidentiels et peuvent aussi avoir lieu à domicile, avec les personnes de votre choix, sur demande auprès du secrétariat de la mairie.

### Composition du CCAS :

*Membres élus : Béatrice Quéru (Vice-présidente), Irène Guichard Chaudat, Marie-Jeanne Villalon, Stéphanie Bosset.*

*Membres nommés : Séverine Marneur, Véronique Léost, Yvette Quéru, Dominique Le Belz*

## TRAVAUX

### Assainissement

Le chantier d'assainissement a pris de l'avance puisque nous avons atteint 85% de réalisation. Cependant, en raison de la période hivernale, la réfection des routes ne pourra pas être terminée puisque la centrale qui produit l'enrobé ferme du 15 décembre au 15 février prochain et les entreprises de travaux ferment le 19 décembre et reprendront leurs activités le 6 janvier 2015.

### Travaux accessibilité

Les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite vont commencer prochainement à la mairie.

ZOOM

## SUGGESTIONS

Si vous souhaitez qu'un sujet soit traité dans cette gazette, vous pouvez nous en faire la demande en écrivant à [mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr](mailto:mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr) ou sur papier libre à la mairie.

## RÈGLES de CIVISME

### " Quand courtoisie rime avec légalité "

La qualité de VIE dépend de la bonne volonté de TOUS : savoir vivre en société c'est respecter les autres et accepter les inconvénients inhérents à cette vie en société.

Ne jamais oublier que notre DROIT s'arrête au moment où commence celui des autres...

### Animaux errants

Certains de nos concitoyens subissent des désagréments liés à la présence de chats errants. Nous vous rappelons qu'en cas de capture, ces animaux sont transmis à la fourrière de Chartres. Il est donc préférable, afin d'éviter toute confusion, que vos animaux soient identifiés (tatouage ou puce électronique). La loi a, par ailleurs, rendu cette procédure obligatoire pour les chiens depuis le 1er Janvier 1999 et pour les chats nés depuis le 1er Janvier 2012.

### Vitesse

Avec les travaux, les conditions de conduite sont devenues plus difficiles : bitume enlevé, boue, bas-côtés glissants, marquage au sol effacé. Pensez aux piétons, adultes et enfants, aux animaux (chats, chiens) qui peuvent surgir, aux véhicules que vous pouvez croiser sur des routes étroites. Adaptez votre vitesse pour le bien de tous !



## FERMETURE MAIRIE

La mairie sera fermée :

- Vendredi 26 décembre 2014
- Samedi 27 décembre 2014
- Vendredi 2 janvier 2015
- Samedi 3 janvier 2015

Directeur de la publication : E. Delaplace, Maire  
Responsable de la rédaction : D. Boutoille  
Rédaction : E. Delaplace, D. Boutoille,  
I. Guichard-Chaudat, M.-J. Villalon, B. Jumeaux,  
D. Léost, F. Dumon, B. Quéru,  
Crédit Photos : E. Delaplace, D. Boutoille,  
I. Guichard-Chaudat, M.-J. Villalon, F. Dumon  
Imprimé à 600 exemplaires et distribué gratuitement  
Création graphique : Agence COMELO 06 20 85 10 51